

BULLETIN D'ADHESION

ET POURQUOI PAS VOUS ? OUI VOUS ?

VOUS ETES ARTISTES, ARTISANS, CREATEURS...

L'association Au fil des Arts propose à ses adhérents de présenter leur travail et leur talent, dans le cadre de divers évènements organisés pendant l'année.

Nom et prénom:.....

Adresse:.....

.....

N° de téléphone:.....

Courriel:.....

Site ou blog :.....

Savoir-faire/technique.....

.....

.....

N° de référencement artistique ou SIRET :.....

-Obligatoire pour les nouveaux adhérents : 5 visuels, de bonne qualité, représentatifs de votre travail à transmettre soit par courriel de préférence soit sous enveloppe.

-La cotisation annuelle (15/09/2016 au 14/09/2017) est fixée à 25€. Chèque à l'ordre de Au fil des Arts encaissé seulement en cas d'acceptation de votre candidature.

-Votre candidature est soumise à l'appréciation du bureau de l'association. Au vu des éléments transmis le bureau de l'association vous répondra rapidement sur votre candidature. La décision du bureau est souveraine et ne peut être soumise à contestation.

- Pour les nouveaux adhérents, joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour le retour de votre dossier en cas de refus. Un reçu vous sera transmis par mël si votre candidature est retenue.

Le tout est à retourner à :

Au fil des Arts 11 Rue de la Guiblette 95240 Corneilles en Parisis

Renseignements et contacts :

Mël : aufildesarts95@gmail.com

Page facebook : <http://www.facebook.com/AuFildesArts>

Site internet : <http://aufildesarts.e-monsite.com>